

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire adapté - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Criminologie**Organisé par: **Faculté de droit et de criminologie (DRT)**Sigle du programme: **CRIM2M** - Cadre francophone de certification (CFC): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Structure du programme	4
Programme	5
Programme détaillé par matière	5
Programmes particuliers	13
Enseignements supplémentaires	15
Prérequis entre cours	18
Cours et acquis d'apprentissage du programme	20
Informations diverses	21
Conditions d'accès	21
Pédagogie	25
Evaluation au cours de la formation	25
Mobilité et internationalisation	25
Formations ultérieures accessibles	26
Gestion et contacts	26

CRIM2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

L'École de criminologie assure une formation spécialisée et pluridisciplinaire qui permet d'appréhender la criminalité dans toute sa complexité.

La formation s'articule autour de plusieurs pôles disciplinaires : droit pénal et pratiques pénales ; processus psychiques en jeu dans le passage à l'acte criminel ; facteurs sociaux du passage à l'acte et mécanismes sociaux de création de la loi pénale et des conditions de son application ; étude du comportement humain dans son interaction avec les dimensions biologique, sociale et psychologique.

Votre profil

- Vous placez l'individu au centre de vos préoccupations et vous souhaitez être utile socialement.
- Dialoguer, collaborer, travailler avec divers intervenants sont des compétences que vous voulez exercer dans un cadre professionnel.
- Les questions de la déviance et de la délinquance vous intéressent.
- Vous cherchez une formation pluridisciplinaire qui vous ouvre les portes de fonctions variées.
- Vous souhaitez être préparé à intervenir sur le terrain et à mobiliser un bagage théorique, méthodologique et réflexif utile pour prendre distance face à une « situation-problème » en criminologie.

Votre futur job

Les champs d'action du criminologue sont :

- les polices (fédérale et locale) et la sécurité privée,
- les contrats de sécurité et de prévention,
- l'administration pénitentiaire,
- l'aide aux justiciables (prévenus, condamnés, détenus, etc.),
- l'aide aux victimes,
- l'aide et la protection à la jeunesse : service social des tribunaux, établissements privés ou publics pour enfants placés, centres d'action en milieu ouvert, etc.,
- l'aide sociale,
- la santé mentale et la toxicomanie,
- l'enseignement et la formation,
- la recherche,
- etc.

Votre programme

Le master vous offre :

- une approche interdisciplinaire de la déviance et de la norme (sociologie, droit, psychologie et criminalistique) ;
- une formation pointue dans les matières juridiques en rapport avec la criminalité et la pénalité ;
- un apprentissage appliqué de l'intervention : conduites d'entretien, gestion de conflits et de situations de crise, etc. ;
- des outils méthodologiques approfondis ;
- un stage sur le terrain ;
- la possibilité de réaliser une partie de votre master à l'étranger.

On parle d' "**horaire adapté**" car des dispositions ont été mises en place pour permettre aux personnes qui travaillent (à mi-temps ou 3/4 temps) de suivre le master en criminologie.

Les spécialisations

Le Master en criminologie propose la **finalité spécialisée en criminologie de l'intervention** et la **finalité approfondie** formant aux métiers de la recherche. La **finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique** est dédiée aux étudiants de l'Université catholique de Lille qui viennent suivre des cours durant un quadrimestre à l'UCLouvain ainsi qu'aux étudiants de l'UCLouvain qui iront en séjour d'échanges à l'Université catholique de Lille.

Depuis la rentrée 2019-2018, l'UCLouvain organise une **codiplomation avec l'université d'Ottawa**. Les étudiants en finalité approfondie peuvent postuler pour faire partie de ce programme de codiplomation.

CRIM2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Apporter un éclairage critique et proposer une intervention étayée face aux questions que posent la pénalité, les infractions et les transgressions sociales tel est le **défi** que le diplômé du Master en criminologie se prépare à relever. L'École de criminologie de l'UCL propose aux étudiants souhaitant œuvrer dans le champ de la prévention, de la répression, de l'accompagnement et de leur évaluation, une formation axée sur la **problématisation des transgressions (passages à l'acte, carrières déviantes, etc.) et des usages de la pénalité (création et application des lois), de ses effets et de ses alternatives.**

Pour y parvenir, le diplômé maîtrise un large socle théorique et méthodologique spécialisé dans les principales disciplines autour desquelles s'articule la criminologie (psychologie, psychiatrie, sociologie, sciences médico-légales et droit). Il est capable d'appréhender et d'analyser, selon une approche transdisciplinaire, pragmatique et réflexive des « situations-problèmes » intéressant la criminologie dans toute leur complexité et de construire des pistes de recherche et d'actions concrètes et pertinentes, en tenant compte du contexte. Il est capable de communiquer, dialoguer, interagir et collaborer, en jouant si nécessaire le rôle de mise en liaison ou de médiateur, avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée.

À travers son choix de finalité, le diplômé privilégie soit une formation orientée vers l'intervention de terrain ou clinique soit, vers les métiers de la recherche et de l'évaluation.

Conscient de la responsabilité propre à sa profession, le diplômé aura intégré une attitude d'acteur critique, capable de prendre des décisions et d'assumer des choix en plaçant les valeurs éthiques au cœur de ses préoccupations. Il aura intégré une logique de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel faisant preuve d'expertise, de polyvalence, capable de s'adapter et d'évoluer positivement dans son environnement.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

- **Maîtriser** de manière intégrée **un corpus de connaissances relatives aux disciplines principales** (droit, psychologie, psychiatrie, sociologie, sciences médico-légales) autour desquelles s'articule la criminologie, corpus sur lequel le diplômé s'appuie pour comprendre et réfléchir une « situation-problème » intéressant la criminologie.
- Maîtriser le corpus de lois et de règles qui d'une part érigent certaines situations en infractions et d'autre part définissent et organisent les façons dont les autorités publiques les appréhendent et les résolvent.
- Maîtriser les théories psychologiques, psychiatriques, sociologiques et médico-légales mobilisées par la criminologie pour expliquer ou problématiser ces situations, phénomènes définis comme criminels ou perçus comme déviantes.
- Étudier les processus de création des lois et des règles, leur application, ainsi que les usages et effets de la pénalisation des situations.
- Analyser de manière approfondie les éléments politiques, économiques, sociaux et psychiques en jeu dans la réaction sociale formelle et informelle.
- Analyser de manière approfondie les processus psychiques et sociaux en jeu dans les passages à l'acte et dans les carrières déviantes.
- Analyser de manière critique ce que la problématisation criminologique des situations pénalisées ajoute ou enlève à leur intelligibilité.
- **Maîtriser et mobiliser la rigueur de la méthodologie** indispensable à toute intervention et à toute réflexion sur des questions intéressant la criminologie.
- Faire preuve de la rigueur, de la précision et de l'esprit critiques indispensables à toute démarche scientifique.
- Réfléchir de manière scientifique les phénomènes qui intéressent la criminologie en fonction des facteurs psychologiques, psychiatriques, médico-légaux, sociologiques, économiques, politiques, historiques et culturels.
- Maîtriser et mobiliser les outils d'analyse tant statistiques que qualitatifs pertinents pour l'étude de problématiques données.
- **Analyser de manière critique, selon une approche transdisciplinaire et réflexive, des « situations-problèmes » intéressant la criminologie** et contribuer à l'élaboration de réponses et d'actions concrètes et contextualisées.
- Approcher les réactions sociales formelles et informelles et les « situations-problèmes » auxquelles elles s'appliquent en articulant les différents angles d'analyse disciplinaires et en tenant compte des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.
- Appliquer une méthodologie rigoureuse qui, tout en composant avec les incomplétudes, permette tout à la fois de problématiser la « solution » pénale et de résoudre les « situations-problèmes », au moyen de débats constructifs entre les diverses disciplines mobilisées par les criminologues.
- Dans ce dialogue transdisciplinaire, faire preuve de réflexivité et de recul critique, vis-à-vis d'autrui et de soi-même.
- Analyser, évaluer, restituer clairement et établir des liens entre des informations et des points de vue différents, en interaction avec les acteurs et institutions impliqués dans les « situations-problèmes ».
- Élaborer des stratégies et des actions concrètes en faisant preuve d'ouverture et de créativité
- Confronter théorie et pratique, notamment à travers une expérience de stage, afin d'apprendre à porter un regard critique sur le fonctionnement d'une institution et sur un ou plusieurs type(s) de situations problématiques.
- **Analyser les pratiques d'intervention et leurs logiques** pour apprendre à se positionner dans divers champs d'intervention avec pertinence et réflexivité.
- Connaître, comprendre, analyser et porter un regard critique sur différentes institutions (par exemple : les organisations policières, les tribunaux, les prisons, l'aide à la jeunesse, l'aide aux justiciables, la santé mentale ...) qui font l'objet des études de criminologie.
- Comprendre, analyser et critiquer de manière argumentée et selon une approche transdisciplinaire les fondements théoriques, la pertinence et les limites des principaux modes, techniques et pratiques d'intervention des criminologues.
- Différencier la pluralité d'intervention et leurs types de finalités et penser l'articulation entre, d'une part, la prévention/protection et le traitement et, d'autre part, la répression, la sanction, la probation, la guidance, la médiation, la réparation...
- Maîtriser et appliquer les outils méthodologiques liés à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des pratiques d'intervention dans les divers champs qui intéressent le criminologue.

- **Concevoir et réaliser un travail de recherche de nature transdisciplinaire** (mémoire), mettant en œuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse, pour approfondir une question de recherche inédite relative aux usages du pénal et aux situations-problèmes qui intéressent la criminologie.
 - Formuler une question de recherche complexe.
 - Rendre compte de l'état des connaissances sur cette question.
 - Construire et mettre en œuvre un dispositif méthodologique rigoureux et pertinent en vue d'y répondre.
 - Concevoir et réaliser, le cas échéant, une recherche empirique quantitative et/ou qualitative, en mobilisant les outils d'analyse adéquats.
 - Analyser et interpréter les résultats.
 - Développer un esprit de synthèse et formuler des conclusions.
 - Faire preuve, de manière générale, d'un recul critique tant sur son propre travail que sur les connaissances qui y sont mobilisées.
 - **Communiquer, dialoguer, collaborer et tenir la fonction d'interface** avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée.
 - Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des idées, des conclusions, des pistes d'actions concrètes, ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.
 - Dialoguer de manière respectueuse et constructive avec des interlocuteurs variés (tant d'un point de vue socio-culturel, qu'au départ de leur fonction, de leurs champs d'action et de leur domaine disciplinaire d'expertise) en faisant preuve de capacité d'écoute, d'ouverture d'esprit, d'empathie, de distanciation et d'assertivité.
 - Reconnaître et prendre en considération la diversité des points de vue et des modes de pensée, remplir la fonction d'interface ou de médiateur entre des points de vue contrastés et gérer de manière constructive les conflits dans un souci éthique.
 - Interagir et collaborer efficacement au sein d'une équipe pluridisciplinaire et avec différents acteurs en réseaux impliqués dans une situation donnée.
 - En langues étrangères* (néerlandais ou anglais) communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études ; Percevoir les différences et similitudes entre la culture cible (relative à la langue concernée) et la culture d'origine ainsi qu'utiliser des stratégies appropriées pour établir le contact avec des locuteurs de la culture cible.
- * Niveau B2 du cadre européen commun de référence.
- **Agir** de manière professionnelle, **en acteur critique et responsable**, animé par une éthique, et soucieux d'un apprentissage continu.
 - S'engager, décider et agir de manière responsable dans le respect du cadre et du contexte de travail, de la déontologie et des valeurs éthiques.
 - Agir de manière autonome dans le respect d'autrui en faisant preuve du sens des responsabilités et en étant capable de prendre et d'assumer des décisions.
 - Identifier et intégrer, de manière autonome, les nouvelles connaissances et compétences nécessaires pour pouvoir appréhender rapidement de nouveaux contextes et situations.
 - Intégrer une logique d'évaluation et d'apprentissage continu nécessaire pour évoluer dans son environnement social et professionnel.
 - Faire preuve de tolérance, d'ouverture d'esprit et assumer ses doutes.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de master en criminologie se structure autour d'un tronc commun de cours disciplinaires principalement dispensés en premier bloc annuel, sur la base duquel les étudiants sont appelés à s'orienter en second bloc annuel vers la finalité approfondie ou vers la finalité spécialisée, pour un total de 120 crédits.

Le **programme du premier bloc annuel du master** est constitué par :

- les cours et les exercices pratiques du tronc commun (obligatoires) (répartis sur toute l'année) ;
- un cours de langue anglaise ou néerlandaise ;
- le séminaire d'accompagnement du mémoire (2ème quadrimestre).

Le **programme du second bloc du master** est constitué par :

- un cours de langue anglaise ou néerlandaise ;
- une **finalité** au choix, comptabilisant 30 crédits (5 cours de 6 crédits répartis entre les 2 quadrimestres) :
 - la finalité spécialisée en criminologie de l'intervention,
 - la finalité spécialisée interdisciplinaire en criminologie critique (en partenariat avec l'Université catholique de Lille),
 - la finalité approfondie,
- un **stage** professionnel de 300 heures et son séminaire d'accompagnement (1er quadrimestre) ;
- le **mémoire** (étalé sur toute l'année).

Horaire adapté

Il ne s'agit pas d'un programme à horaire décalé mais bien d'un programme à horaire adapté.

On entend par "horaire adapté", un ensemble de dispositions pour permettre aux personnes qui travaillent (à mi-temps ou 3/4 temps) de suivre le master en criminologie :

- possibilité d'allègement : pour divers motifs, un étudiant peut demander à suivre moins de 60 crédits par an,
- possibilité d'effectuer le stage de 300 heures sur son lieu de travail dans le domaine de la criminologie,
- chaque quadrimestre, deux cours ou travaux pratiques sont donnés après 18h.

CRIM2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [90.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊖ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○ Module psychologique

○ LCRIM2103	Criminologie psychologique et exercices pratiques	Jérôme Englebert	FR [q1] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2108	Criminologie et psychiatrie et exercices pratiques	Antoine Masson	FR [q2] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐	X	

○ Module forensique

○ LCRIM2113	Médecine légale en criminologie	Grégory Schmit	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
-------------	---------------------------------	----------------	-----------------------------	---	--

○ Module sociologique

○ LCRIM2104	Sociologie de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance et exercices pratiques	Fabienne Brion Vincent Francis (supplée Fabienne Brion)	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2105	Sociologie de l'administration de la justice pénale	Dan Kaminski	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2106	Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social	Fabienne Brion	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	

○ Module juridique

○ LCRIM2107	Droit de la protection de la jeunesse	Thierry Moreau	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2109	Droit de l'exécution des peines ■	Marie-Aude Beernaert Thierry Moreau	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2110	Droit de la fonction de police	Christian-Paul De Valkeneer	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2112	Déontologie en criminologie	Thierry Moreau	FR [q2] [15h] [2 Crédits] 🌐	X	

○ Module méthodologique

○ LCRIM2101	Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques	Vincent Francis (supplée Dan Kaminski)	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2111	Méthodologie quantitative en criminologie et exercices pratiques	Frédéric Vesentini	FR [q2] [30h+15h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2301	Entretien psychologique et social	Christophe Janssen	FR [q2] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐	X	

o Module langues

Deux cours d'une même langue parmi :

⌘ LNEER2423	Nederlands - Interactieve communicatie voor studenten in de criminologie - Intermediair niveau 🟡	Isabelle Demeulenaere (coord.) Marie-Paule Vanelderden (coord.)	NL [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	
⌘ LNEER2623	Séminaire d'insertion professionnelle en néerlandais pour les criminologues - Niveau intermédiaire/avancé 🟡	Isabelle Demeulenaere (coord.) Marie-Paule Vanelderden (coord.)	NL [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐		X
⌘ LANGL2423	English Communication Skills for Students in Criminology 🟡	Nathalie Heiderscheidt (coord.)	EN [q1 ou q2] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	
⌘ LANGL2623	Séminaire d'insertion professionnelle en anglais pour les criminologues 🟡	Nathalie Heiderscheidt (coord.) Jean-Paul Nyssen	EN [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐		X

o Stage de criminologie

○ LCRIM2221	Stage et séminaire de supervision du stage 🟡		FR [q1] [300h+30h] [12 Crédits] 🌐		X
-------------	--	--	-----------------------------------	--	---

o Mémoire de criminologie

○ LCRIM2222	Séminaire d'accompagnement du mémoire 🟡	Sonja Bitzer Chloé Branders Fabienne Brion Christian-Paul De Valkeneer Marie-Sophie Devresse Jérôme Englebert Vincent Francis Christophe Janssen Dan Kaminski Antoine Masson Isabelle Ravier Bertrand Renard Frédéric Vesentini	FR [q2] [15h] [2 Crédits] 🌐		X
○ LCRIM2200	Mémoire 🟡		FR [q1 ou q2] [] [15 Crédits] 🌐		X

Liste des finalités

La finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique est dédiée aux étudiants de l'Université catholique de Lille qui viennent suivre des cours durant un quadrimestre à l'UCLouvain ainsi qu'aux étudiants de l'UCLouvain qui iront en séjour d'échanges à l'Université catholique de Lille.

- > Finalité spécialisée : criminologie de l'intervention [prog-2022-crim2m-lcrim210s]
- > Finalité approfondie [prog-2022-crim2m-lcrim230a]
- > Finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique [prog-2022-crim2m-lcrim220s]

Finalité spécialisée : criminologie de l'intervention [30.0]

La finalité spécialisée envisage les problématiques effectives et actuelles de l'intervention en criminologie, avec le concours de professionnels de terrain intervenant dans la formation de criminologues et mobilisant leurs compétences dans un cadre concret. Elle vise à donner une spécialisation en intervention aux étudiants désireux de professer dans les secteurs de l'aide et de la protection de la jeunesse, de la police, de l'exécution des sanctions et des mesures pénales, de l'aide aux justiciables et du traitement de la délinquance. La finalité spécialisée prolonge le tronc commun par une formation interdisciplinaire composée de cours d'intégration criminologique. La compréhension de la criminalité et de la pénalité et le développement des compétences d'analyse et d'intervention seront éprouvées au travers de la réalisation d'un stage de 300 heures.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊖ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o Criminologie de l'intervention

Deux cours à choisir parmi :

⊗ LCRIM2302	Approches cliniques des situations de conflits et de crises ■	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐		X
⊗ LCRIM2304	Ethique des pratiques criminologiques ■	Marie-Sophie Devresse Marie-Sophie Devresse (supplée Dan Kaminski)	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐		X
⊗ LCRIM2307	Droit des victimes et victimologie ■	Christophe Janssen Bertrand Renard	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐		X
⊗ LCRIM2309	Crime, justice et culture ■	Marie-Sophie Devresse	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐		X
⊗ LCRIM2311	Théories de la sécurité ■	Christian-Paul De Valkeneer Vincent Francis	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐		X

o Approches interdisciplinaires en criminologie

Deux cours à choisir parmi :

⊗ LCRIM2303	Approche interdisciplinaire de la criminalistique ■	Sonja Bitzer	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐		X
⊗ LCRIM2305	Approche interdisciplinaire des pratiques criminologiques ■	Isabelle Ravier Isabelle Ravier (supplée Dan Kaminski)	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐		X
⊗ LCRIM2306	Approche interdisciplinaire de la prévention et du traitement de la délinquance ■	Jérôme Englebert Antoine Masson	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐		X
⊗ LCRIM2308	Approche interdisciplinaire de la sécurité ■	Christian-Paul De Valkeneer Vincent Francis	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐		X

				Bloc annuel	
				1	2
✘ LCRIM2310	Approche interdisciplinaire du terrorisme	Fabienne Brion Christian-Paul De Valkeneer Jean-Marc Hausman	PR [q2] [30h] [6 Crédits]		x

o Perspectives théoriques en criminologie

Un cours à choisir parmi :

✘ LCRIM2501	Perspectives psychanalytiques en criminologie	Antoine Masson	PR [q1] [30h] [6 Crédits]		x
✘ LCRIM2502	Perspectives critiques en criminologie clinique	Jérôme Englebert	PR [q2] [30h] [6 Crédits]		x
✘ LCRIM2503	Perspectives foucaaldiennes en criminologie	Fabienne Brion	PR [q2] [30h] [6 Crédits]		x
✘ LCRIM2504	Perspectives marxistes en criminologie	Fabienne Brion Marie-Sophie Devresse	PR [q1] [30h] [6 Crédits]		x

Finalité approfondie [30.0]

La finalité approfondie vise à former les étudiants aux métiers de la recherche et de l'analyse dans les domaines de la criminologie psychologique ou sociologique et de la politique criminelle. La finalité approfondie prolonge le tronc commun par l'approfondissement de perspectives théoriques majeures, non pas dans une perspective encyclopédique mais en vue de mettre en lumière les relations entre options épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Cette formation prépare aux métiers de la recherche mais également aux nombreux domaines professionnels qui nécessitent des compétences en termes d'élaboration, de suivi ou d'évaluation de projets.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊖ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o Perspectives théoriques en criminologie

Trois cours à choisir parmi :

✂ LCRIM2501	Perspectives psychanalytiques en criminologie ■	Antoine Masson	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐		X
✂ LCRIM2502	Perspectives critiques en criminologie clinique ■	Jérôme Englebert	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐		X
✂ LCRIM2503	Perspectives foucaaldiennes en criminologie ■	Fabienne Brion	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐		X
✂ LCRIM2504	Perspectives marxistes en criminologie ■	Fabienne Brion Marie-Sophie Devresse	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐		X

o Recherche en criminologie

Un ou deux cours de recherche

✂ LCRIM2505	Recherches en politique criminelle ■	Marie-Sophie Devresse	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐		X
✂ LCRIM2506	Recherches en psychopathologie et criminologie ■	Christophe Janssen Antoine Masson	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐		X

o Criminologie de l'intervention

Si un seul cours a été choisi parmi les cours de "Recherche", un cours parmi les cours suivants :

✂ LCRIM2302	Approches cliniques des situations de conflits et de crises ■	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐		X
✂ LCRIM2303	Approche interdisciplinaire de la criminalistique ■	Sonja Bitzer	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐		X
✂ LCRIM2304	Ethique des pratiques criminologiques ■	Marie-Sophie Devresse Marie-Sophie Devresse (supplée Dan Kaminski)	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐		X
✂ LCRIM2305	Approche interdisciplinaire des pratiques criminologiques ■	Isabelle Ravier Isabelle Ravier (supplée Dan Kaminski)	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐		X
✂ LCRIM2306	Approche interdisciplinaire de la prévention et du traitement de la délinquance ■	Jérôme Englebert Antoine Masson	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐		X
✂ LCRIM2307	Droit des victimes et victimologie ■	Christophe Janssen Bertrand Renard	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐		X
✂ LCRIM2308	Approche interdisciplinaire de la sécurité ■	Christian-Paul De Valkeneer Vincent Francis	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐		X
✂ LCRIM2309	Crime, justice et culture ■	Marie-Sophie Devresse	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐		X
✂ LCRIM2310	Approche interdisciplinaire du terrorisme	Fabienne Brion Christian-Paul De Valkeneer Jean-Marc Hausman	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐		X

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LCRIM2311	Théories de la sécurité 🇺🇸	Christian-Paul De Valkeneer Vincent Francis	DS [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐		x

Finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique [30.0]

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊖ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Cette finalité est dédiée aux étudiants de l'Université catholique de Lille qui viennent suivre des cours durant un quadrimestre à l'UCLouvain ainsi qu'aux étudiants de l'UCLouvain qui iront en séjour d'échanges à l'Université catholique de Lille.

Bloc
annuel

1 2

Contenu: CRIM2MS/CC**Programme des étudiants lillois à l'UCLouvain**

○ LCRIM2103	Criminologie psychologique et exercices pratiques	Jérôme Englebert	FR [q1] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐	X	X
○ LCRIM2104	Sociologie de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance et exercices pratiques	Fabienne Brion Vincent Francis (supplée Fabienne Brion)	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	X
○ LCRIM2105	Sociologie de l'administration de la justice pénale	Dan Kaminski	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	X
○ LANGL2623	Séminaire d'insertion professionnelle en anglais pour les criminologues ■	Nathalie Heiderscheidt (coord.) Jean-Paul Nyssen	EN [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐	X	X

Deux cours à choisir parmi

⊗ LCRIM2106	Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social	Fabienne Brion	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCRIM2113	Médecine légale en criminologie	Grégory Schmit	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCRIM2302	Approches cliniques des situations de conflits et de crises ■	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCRIM2306	Approche interdisciplinaire de la prévention et du traitement de la délinquance ■	Jérôme Englebert Antoine Masson	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCRIM2311	Théories de la sécurité ■	Christian-Paul De Valkeneer Vincent Francis	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCRIM2504	Perspectives marxistes en criminologie ■	Fabienne Brion Marie-Sophie Devresse	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCRIM2505	Recherches en politique criminelle ■	Marie-Sophie Devresse	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X

Programme des étudiants louvanistes à l'ICL (Lille)

La liste de cours pourra être adaptée pour les étudiants admis au master en criminologie avec un complément de formation entre 15 et 30 crédits qui suivront alors à Lille des cours équivalents aux cours du tronc commun qu'ils doivent suivre au deuxième quadrimestre de leur deuxième année (semestre de mobilité avec Lille).

Un cours à choisir parmi

⊗ LCRIM2302	Approches cliniques des situations de conflits et de crises ■	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCRIM2306	Approche interdisciplinaire de la prévention et du traitement de la délinquance ■	Jérôme Englebert Antoine Masson	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCRIM2311	Théories de la sécurité ■	Christian-Paul De Valkeneer Vincent Francis	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCRIM2501	Perspectives psychanalytiques en criminologie ■	Antoine Masson	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X
⊗ LCRIM2504	Perspectives marxistes en criminologie ■	Fabienne Brion Marie-Sophie Devresse	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	X

Cours à choisir parmi

⊗ ECRIM5001	Radicalisations, identités et reconnaissance		FR [q2] [] [2 Crédits] 🌐	X	X
-------------	--	--	--------------------------	---	---

				Bloc annuel	
				1	2
✘ ECRIM5002	Lutte contre les atteintes criminelles aux droits de l'Homme: consensus et efficacité des instances internationales		FR [q2] [] [2 Crédits] 🌐	X	X
✘ ECRIM5011	Considérations criminologiques sur les différences culturelles		FR [q2] [] [2 Crédits] 🌐	X	X
✘ ECRIM5012	Grands courants en anthropologie		FR [q2] [] [2 Crédits] 🌐	X	X
✘ ECRIM5013	Crime et littérature		FR [q2] [] [2 Crédits] 🌐	X	X
✘ ECRIM5014	Art et Crime		FR [q2] [] [2 Crédits] 🌐	X	X
✘ ECRIM5015	Conscience sociale et conscience morale		FR [q2] [] [2 Crédits] 🌐	X	X
✘ ECRIM5016	Victimologie, psychotraumatisme et questions identitaires		FR [q2] [] [2 Crédits] 🌐	X	X
✘ ECRIM5021	Séminaire d'épistémologie en criminologie		FR [q2] [] [2 Crédits] 🌐	X	X
✘ ECRIM5022	Approche critique des sciences forensiques		FR [q2] [] [1 Crédits] 🌐	X	X
✘ ECRIM5023	Perspectives critiques en criminologie clinique		FR [q2] [] [2 Crédits] 🌐	X	X
✘ ECRIM5031	Sens et fonctions de la peine		FR [q2] [] [2 Crédits] 🌐	X	X
✘ ECRIM5032	Expériences carcérales : enjeux identitaires et institutionnels		FR [q2] [] [2 Crédits] 🌐	X	X
✘ ECRIM5033	Approches phénoménologiques des auteurs de violences		FR [q2] [] [2 Crédits] 🌐	X	X
✘ ECRIM5034	Approches interdisciplinaires de la désistance		FR [q2] [] [2 Crédits] 🌐	X	X
✘ ECRIM5035	Crime, économie et structure sociale		FR [q2] [] [2 Crédits] 🌐	X	X
✘ ECRIM5036	L'aveu et ses significations		FR [q2] [] [2 Crédits] 🌐	X	X
✘ ECRIM5037	Actualité de la recherche en criminologie		FR [q2] [] [2 Crédits] 🌐	X	X

PROGRAMMES PARTICULIERS

> [Master \[120\] en criminologie \[Double diplôme UCLouvain - uOttawa\]](#) [<https://uclouvain.be/prog-2022-crim2m-programme>]

Master [120] en criminologie [Double diplôme UCLouvain - uOttawa]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023
- ⊖ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Tronc commun**⌘ Double diplôme - programme pour les étudiants de l'uOttawa**

Ce programme détaille les cours de la première année du master en criminologie qui sera suivie à l'UCLouvain. Les étudiants de l'uOttawa suivront la deuxième année à l'uOttawa.

o Module psychologique

Deux cours obligatoires définis selon le parcours antérieur de l'étudiant

⌘ LECRI1508	Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	
⌘ LCRIM2103	Criminologie psychologique et exercices pratiques	Jérôme Englebert	FR [q1] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐	X	
⌘ LCRIM2108	Criminologie et psychiatrie et exercices pratiques	Antoine Masson	FR [q2] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐	X	

o Module sociologique**o Un cours au choix parmi**

⌘ LCRIM2105	Sociologie de l'administration de la justice pénale	Dan Kaminski	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	
⌘ LCRIM2106	Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social	Fabienne Brion	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	

o Un cours au choix parmi

⌘ LCRIM2503	Perspectives foucaaldiennes en criminologie	Fabienne Brion	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	
⌘ LCRIM2504	Perspectives marxistes en criminologie	Fabienne Brion Marie-Sophie Devresse	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	

o Deux cours au choix parmi

⌘ LCRIM2302	Approches cliniques des situations de conflits et de crises	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	
⌘ LCRIM2303	Approche interdisciplinaire de la criminalistique	Sonja Bitzer	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	
⌘ LCRIM2304	Ethique des pratiques criminologiques	Marie-Sophie Devresse Marie-Sophie Devresse (supplée Dan Kaminski)	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	
⌘ LCRIM2305	Approche interdisciplinaire des pratiques criminologiques	Isabelle Ravier Isabelle Ravier (supplée Dan Kaminski)	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	
⌘ LCRIM2306	Approche interdisciplinaire de la prévention et du traitement de la délinquance	Jérôme Englebert Antoine Masson	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	
⌘ LCRIM2307	Droit des victimes et victimologie	Christophe Janssen Bertrand Renard	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	
⌘ LCRIM2308	Approche interdisciplinaire de la sécurité	Christian-Paul De Valkeneer Vincent Francis	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐	X	

				Bloc annuel	
				1	2
✘ LCRIM2309	Crime, justice et culture	Marie-Sophie Devresse	FR [q2] [30h] [6 Crédits]		x
✘ LCRIM2310	Approche interdisciplinaire du terrorisme	Fabienne Brion Christian-Paul De Valkeneer Jean-Marc Hausman	FR [q2] [30h] [6 Crédits]		x
○ LCRIM2311	Théories de la sécurité	Christian-Paul De Valkeneer Vincent Francis	FR [q1] [30h] [6 Crédits]	x	x

○ Un cours au choix parmi

L'étudiant pourra choisir un autre cours au choix, sous réserve d'acceptation du comité de gestion du programme.

✘ LCRIM2107	Droit de la protection de la jeunesse	Thierry Moreau	FR [q2] [30h] [6 Crédits]	x	
✘ LCRIM2109	Droit de l'exécution des peines	Marie-Aude Beernaert Thierry Moreau	FR [q1] [30h] [6 Crédits]	x	
✘ LCRIM2110	Droit de la fonction de police	Christian-Paul De Valkeneer	FR [q2] [30h] [6 Crédits]	x	
✘ LCRIM2502	Perspectives critiques en criminologie clinique	Jérôme Englebert	FR [q2] [30h] [6 Crédits]	x	
✘ LDROP2123	Droit pénal international	Jérôme De Hemptinne Raphael Van Steenberghe	FR [q2] [30h] [6 Crédits]	x	
✘ LDROI1308	Théorie du droit et de la pensée juridique contemporaine	Olivier De Schutter	FR [q1] [30h] [6 Crédits]	x	
✘ LDROP2072	Individu, famille et État	Geoffrey Willems	FR [q2] [30h] [6 Crédits]	x	

○ Mémoire / thèse : 1ère partie

○ LCRIM2222	Séminaire d'accompagnement du mémoire	Sonja Bitzer Chloé Branders Fabienne Brion Christian-Paul De Valkeneer Marie-Sophie Devresse Jérôme Englebert Vincent Francis Christophe Janssen Dan Kaminski Antoine Masson Isabelle Ravier Bertrand Renard Frédéric Vesentini	FR [q2] [15h] [6 Crédits]	x	
○ LCRIM6000	Mémoire/thèse		FR [q2] [] [12 Crédits]	x	

✘ Double diplôme - programme pour les étudiants de l'UCLouvain

Ce programme détaille les cours de la dernière année du master en criminologie qui sera suivie à l'uOttawa. Les étudiants suivent la première année à l'UCLouvain (ou davantage s'ils ont un complément de formation).

○ Séminaire de recherche

○ LCRIM6001	Séminaire de recherche en criminologie		FR [] [] [8 Crédits]		x
-------------	--	--	----------------------	--	---

○ Théorie

Un cours au choix parmi

✘ LCRIM6021	Théories de l'intervention en criminologie et pratiques alternatives		FR [] [] [8 Crédits]		x
✘ LCRIM6022	Théories criminologiques contemporaines		FR [] [] [8 Crédits]		x

○ Un cours au choix thématique

CRM5/6XXX

○ Un cours d'anglais

○ Stage de recherche

○ LCRIM2221	Stage et séminaire de supervision du stage		FR [q1] [300h+30h] [12 Crédits]		x
-------------	--	--	---------------------------------	--	---

○ Mémoire

○ LCRIM2200	Mémoire		FR [q1 ou q2] [] [16 Crédits]		x
-------------	---------	--	-------------------------------	--	---

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter par le Jury, en début de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Le complément de formation ajouté au programme de certains étudiants varie en fonction de leur parcours précédent :

- **diplôme belge de bachelier universitaire** (droit, psychologie et autres programmes) : complément de formation de maximum 15 crédits
- **diplôme belge de bachelier non universitaire** :
 - assistant social, droit, assistant en psychologie, sciences administratives et gestion publique
ajout d'un complément de formation (entre 15 et 30 crédits)
 - soins infirmiers, soins infirmiers santé mentale et psychiatrie, soins infirmiers communautaires, éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif, communication, conseiller social, écologie sociale, gestion des ressources humaines
ajout d'un complément de formation (entre 30 et 60 crédits)
- **diplôme belge de master de l'enseignement supérieur non-universitaire** : complément de formation de maximum 15 crédits (à définir au moment de l'admission).
- **diplôme de premier cycle universitaire décerné par une université étrangère**
accès sur dossier d'admission. Un complément de formation de maximum 60 crédits pourra être ajouté à votre programme.
Sous réserve d'acceptation du dossier.
- **Vous avez une expérience professionnelle de cinq ans minimum dans le secteur de la criminologie**
accès sur dossier, accès via la valorisation des acquis de l'expérience (VAE). Un complément de formation de maximum 60 crédits pourra être ajouté à votre programme.
Sous réserve d'acceptation du dossier.

○ Obligatoire

⌘ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023

⊗ Non organisé cette année académique 2022-2023 mais organisé l'année suivante

⊕ Organisé cette année académique 2022-2023 mais non organisé l'année suivante

△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2022-2023 et l'année suivante

■ Activité avec prérequis

🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange

🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Maximum 60 crédit(s)

⌘ Bachelier universitaire en droit qui n'a pas suivi la mineure en criminologie

○ LECRI1501	Histoire de la criminologie	Chloé Branders (supplée Dan Kaminski) Antoine Renglet (supplée Dan Kaminski)	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LECRI1502	Introduction à la science forensique	Sonja Bitzer	[FR] [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ LECRI1508	Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique	Christophe Janssen	[FR] [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

⌘ Bachelier universitaire en psychologie qui n'a pas suivi la mineure en criminologie

○ LECRI1501	Histoire de la criminologie	Chloé Branders (supplée Dan Kaminski) Antoine Renglet (supplée Dan Kaminski)	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LECRI1502	Introduction à la science forensique	Sonja Bitzer	[FR] [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ LECRI1504	Eléments de droit pénal et de procédure pénale	Damien Vandermeersch	[FR] [q1] [60h] [6 Crédits] 🌐

○ Pour les étudiants étrangers qui n'ont pas eu de cours de sociologie

○ LPSP1007	Sociologie : éducation, santé et travail	Marc Zune	[FR] [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
------------	--	-----------	-------------------------------

⌘ Autre bachelier universitaire qui n'a pas suivi la mineure en criminologie

○ LECRI1501	Histoire de la criminologie	Chloé Branders (supplée Dan Kaminski) Antoine Renglet (supplée Dan Kaminski)	[FR] [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	-----------------------------	---	-------------------------------

○ LECRI1504	Eléments de droit pénal et de procédure pénale	Damien Vandermeersch	FR [q1] [60h] [5 Crédits] 🌐
○ LECRI1508	Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

⌘ Assistant social

○ LECRI1501	Histoire de la criminologie	Chloé Branders (supplée Dan Kaminski) Antoine Renglet (supplée Dan Kaminski)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LECRI1503	Introduction à la criminologie	Marie-Sophie Devresse	FR [q1] [30h+15h] [6 Crédits] 🌐
○ LECRI1504B	Eléments de procédure pénale (2e partie)	Damien Vandermeersch	FR [q1] [30h] [3 Crédits] 🌐
○ LECRI1507	Séminaire de méthodologie du travail universitaire	Alexia Jonckheere	FR [q1] [15h+15h] [6 Crédits] 🌐
○ LECRI1508	Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

○ Formation en langue (5 crédits)

Un cours parmi les cours suivants :

⌘ LANGL1823	English receptive skills for students in criminology	Nathalie Heiderscheidt (coord.)	EN [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 > Facilités pour suivre le cours en français
⌘ LNEER1823	Nederlands - Begrip van juridisch gerichte teksten - Intermediair niveau	Isabelle Demeulenaere (coord.) Lutgarde Schrijvers Nele Sterkendries Marie-Paule Vanelderen (coord.)	NL [q1+q2] [30h] [5 Crédits] 🌐

⌘ Bachelier en droit (Haute Ecole)

○ LECRI1501	Histoire de la criminologie	Chloé Branders (supplée Dan Kaminski) Antoine Renglet (supplée Dan Kaminski)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LECRI1502	Introduction à la science forensique	Sonja Bitzer	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ LECRI1503	Introduction à la criminologie	Marie-Sophie Devresse	FR [q1] [30h+15h] [6 Crédits] 🌐
○ LECRI1507	Séminaire de méthodologie du travail universitaire	Alexia Jonckheere	FR [q1] [15h+15h] [6 Crédits] 🌐
○ LECRI1508	Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

○ Un cours au choix

Un cours parmi les cours suivants

⌘ LECRI1505	Criminologie des populations marginalisées	Chloé Branders	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
⌘ LPOLS1215	Sociologie des politiques sociales	Nathalie Burnay	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐

⌘ Assistant en psychologie

○ LECRI1501	Histoire de la criminologie	Chloé Branders (supplée Dan Kaminski) Antoine Renglet (supplée Dan Kaminski)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
○ LECRI1503	Introduction à la criminologie	Marie-Sophie Devresse	FR [q1] [30h+15h] [6 Crédits] 🌐
○ LECRI1504	Eléments de droit pénal et de procédure pénale	Damien Vandermeersch	FR [q1] [60h] [6 Crédits] 🌐
○ LECRI1507	Séminaire de méthodologie du travail universitaire	Alexia Jonckheere	FR [q1] [15h+15h] [6 Crédits] 🌐
○ LPOLS1234	Théories et concepts en sociologie	Marc Zune	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐

○ Un cours au choix

Un cours parmi les cours suivants

⌘ LECRI1505	Criminologie des populations marginalisées	Chloé Branders	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
⌘ LPOLS1215	Sociologie des politiques sociales	Nathalie Burnay	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐

⌘ Sciences administratives et gestion publique

○ LECRI1501	Histoire de la criminologie	Chloé Branders (supplée Dan Kaminski) Antoine Renglet (supplée Dan Kaminski)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
-------------	-----------------------------	---	-----------------------------

○ LECRI1502	Introduction à la science forensique	Sonja Bitzer	FR [q2] [30h] [4 Crédits]
○ LECRI1503	Introduction à la criminologie	Marie-Sophie Devresse	FR [q1] [30h+15h] [6 Crédits]
○ LECRI1507	Séminaire de méthodologie du travail universitaire	Alexia Jonckheere	FR [q1] [15h+15h] [6 Crédits]
○ LECRI1508	Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [5 Crédits]

○ Un cours au choix

Un cours parmi les cours suivants

⊗ LECRI1505	Criminologie des populations marginalisées	Chloé Branders	FR [q2] [30h] [4 Crédits]
⊗ LPOLS1215	Sociologie des politiques sociales	Nathalie Burnay	FR [q2] [30h] [4 Crédits]

⊗ Autres étudiants passerelles et certains étudiants étrangers (sur base du dossier d'admission)

○ LECRI1501	Histoire de la criminologie	Chloé Branders (supplée Dan Kaminski) Antoine Renglet (supplée Dan Kaminski)	FR [q2] [30h] [5 Crédits]
○ LECRI1502	Introduction à la science forensique	Sonja Bitzer	FR [q2] [30h] [4 Crédits]
○ LECRI1503	Introduction à la criminologie	Marie-Sophie Devresse	FR [q1] [30h+15h] [6 Crédits]
○ LECRI1504	Éléments de droit pénal et de procédure pénale	Damien Vandermeersch	FR [q1] [60h] [6 Crédits]
○ LECRI1507	Séminaire de méthodologie du travail universitaire	Alexia Jonckheere	FR [q1] [15h+15h] [6 Crédits]
○ LECRI1508	Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [5 Crédits]
○ LCOPS1124	Philosophie	Sylvain Camilleri Jean-Michel Counet (supplée Nathalie Frogneux)	FR [q2] [30h] [5 Crédits]
○ LDROI1220	Introduction à la psychologie	Pierre Bouchat Frédéric Nils (supplée Emmanuelle Zech)	FR [q2] [45h] [3 Crédits]
○ LESPO1122	Fondements du droit public et privé	Pierre Bazier Nicolas Bonbled Arnaud Hoc Thibaut Slingeneyer de Goeswin	FR [q1 ou q2] [40h] [5 Crédits]
○ LPOLS1234	Théories et concepts en sociologie	Marc Zune	FR [q1] [30h] [4 Crédits]

○ Un cours au choix

Un cours parmi les cours suivants

⊗ LECRI1505	Criminologie des populations marginalisées	Chloé Branders	FR [q2] [30h] [4 Crédits]
⊗ LPOLS1215	Sociologie des politiques sociales	Nathalie Burnay	FR [q2] [30h] [4 Crédits]

○ Formation en langue (5 crédits)

Un cours parmi les cours suivants :

⊗ LANGL1823	English receptive skills for students in criminology	Nathalie Heiderscheidt (coord.)	EN [q1+q2] [30h] [5 Crédits] > Facilités pour suivre le cours en français
⊗ LNEER1823	Nederlands - Begrip van juridisch gerichte teksten - Intermediair niveau	Isabelle Demeulenaere (coord.) Lutgarde Schrijvers Nele Sterkendries Marie-Paule Vanelderen (coord.)	NL [q1+q2] [30h] [5 Crédits]

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html).

Tableau des prérequis

LANGL2423	"English Communication Skills for Students in Criminology" a comme prérequis LANGL1823 <ul style="list-style-type: none"> • LANGL1823 - English receptive skills for students in criminology
LANGL2623	"Séminaire d'insertion professionnelle en anglais pour les criminologues" a comme prérequis LANGL2423 <ul style="list-style-type: none"> • LANGL2423 - English Communication Skills for Students in Criminology
LCRIM2109	"Droit de l'exécution des peines" a comme prérequis LECRI1504 OU LECRI1504B <ul style="list-style-type: none"> • LECRI1504 - Eléments de droit pénal et de procédure pénale • LECRI1504B - Eléments de procédure pénale (2e partie)
LCRIM2200	"Mémoire" a comme prérequis LECRI1503 ET LECRI1507 <ul style="list-style-type: none"> • LECRI1503 - Introduction à la criminologie • LECRI1507 - Séminaire de méthodologie du travail universitaire
LCRIM2221	"Stage et séminaire de supervision du stage" a comme prérequis LECRI1503 ET (LECRI1504 OU LECRI1504B) ET LECRI1508 ET LCRIM2101 ET LCRIM2107 ET LCRIM2110 ET LCRIM2111 ET LCRIM2301 <ul style="list-style-type: none"> • LECRI1503 - Introduction à la criminologie • LECRI1504 - Eléments de droit pénal et de procédure pénale • LECRI1504B - Eléments de procédure pénale (2e partie) • LECRI1508 - Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique • LCRIM2101 - Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques • LCRIM2107 - Droit de la protection de la jeunesse • LCRIM2110 - Droit de la fonction de police • LCRIM2111 - Méthodologie quantitative en criminologie et exercices pratiques • LCRIM2301 - Entretien psychologique et social
LCRIM2222	"Séminaire d'accompagnement du mémoire" a comme prérequis LECRI1507 <ul style="list-style-type: none"> • LECRI1507 - Séminaire de méthodologie du travail universitaire
LCRIM2302	"Approches cliniques des situations de conflits et de crises" a comme prérequis LECRI1508 ET LCRIM2301 <ul style="list-style-type: none"> • LECRI1508 - Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique • LCRIM2301 - Entretien psychologique et social
LCRIM2303	"Approche interdisciplinaire de la criminalistique" a comme prérequis LECRI1502 ET (LECRI1504 OU LECRI1504B) ET LCRIM2113 ET LCRIM2105 ET LCRIM2111 <ul style="list-style-type: none"> • LECRI1502 - Introduction à la science forensique • LECRI1504 - Eléments de droit pénal et de procédure pénale • LECRI1504B - Eléments de procédure pénale (2e partie) • LCRIM2113 - Médecine légale en criminologie • LCRIM2105 - Sociologie de l'administration de la justice pénale • LCRIM2111 - Méthodologie quantitative en criminologie et exercices pratiques
LCRIM2304	"Ethique des pratiques criminologiques" a comme prérequis LCRIM2103 ET LCRIM2105 ET LCRIM2106 ET LCRIM2107 ET LCRIM2110 ET LCRIM2112 <ul style="list-style-type: none"> • LCRIM2103 - Criminologie psychologique et exercices pratiques • LCRIM2105 - Sociologie de l'administration de la justice pénale • LCRIM2106 - Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social • LCRIM2107 - Droit de la protection de la jeunesse • LCRIM2110 - Droit de la fonction de police • LCRIM2112 - Déontologie en criminologie
LCRIM2305	"Approche interdisciplinaire des pratiques criminologiques" a comme prérequis LCRIM2105 ET LCRIM2107 ET LCRIM2301 <ul style="list-style-type: none"> • LCRIM2105 - Sociologie de l'administration de la justice pénale • LCRIM2107 - Droit de la protection de la jeunesse • LCRIM2301 - Entretien psychologique et social

- LCRIM2306** "[Approche interdisciplinaire de la prévention et du traitement de la délinquance](#)" a comme prérequis LCRIM2103 ET LCRIM2104 ET LCRIM2106 ET LCRIM2107 ET LCRIM2108
- LCRIM2103 - [Criminologie psychologique et exercices pratiques](#)
 - LCRIM2104 - [Sociologie de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance et exercices pratiques](#)
 - LCRIM2106 - [Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social](#)
 - LCRIM2107 - [Droit de la protection de la jeunesse](#)
 - LCRIM2108 - [Criminologie et psychiatrie et exercices pratiques](#)
- LCRIM2307** "[Droit des victimes et victimologie](#)" a comme prérequis (LECRI1504 OU LECRI1504B) ET LECRI1508
- LECRI1504 - [Eléments de droit pénal et de procédure pénale](#)
 - LECRI1504B - [Eléments de procédure pénale \(2e partie\)](#)
 - LECRI1508 - [Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique](#)
- LCRIM2308** "[Approche interdisciplinaire de la sécurité](#)" a comme prérequis LCRIM2101 ET LCRIM2111 ET LCRIM2106 ET LCRIM2110
- LCRIM2101 - [Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques](#)
 - LCRIM2111 - [Méthodologie quantitative en criminologie et exercices pratiques](#)
 - LCRIM2106 - [Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social](#)
 - LCRIM2110 - [Droit de la fonction de police](#)
- LCRIM2309** "[Crime, justice et culture](#)" a comme prérequis LCRIM2105
- LCRIM2105 - [Sociologie de l'administration de la justice pénale](#)
- LCRIM2311** "[Théories de la sécurité](#)" a comme prérequis LECRI1504 OU LECRI1504B
- LECRI1504 - [Eléments de droit pénal et de procédure pénale](#)
 - LECRI1504B - [Eléments de procédure pénale \(2e partie\)](#)
- LCRIM2501** "[Perspectives psychanalytiques en criminologie](#)" a comme prérequis LECRI1508 ET LCRIM2101 ET LCRIM2301 ET LCRIM2103 ET LCRIM2108
- LECRI1508 - [Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique](#)
 - LCRIM2101 - [Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques](#)
 - LCRIM2301 - [Entretien psychologique et social](#)
 - LCRIM2103 - [Criminologie psychologique et exercices pratiques](#)
 - LCRIM2108 - [Criminologie et psychiatrie et exercices pratiques](#)
- LCRIM2502** "[Perspectives critiques en criminologie clinique](#)" a comme prérequis LECRI1508 ET LCRIM2101 ET LCRIM2301
- LECRI1508 - [Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique](#)
 - LCRIM2101 - [Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques](#)
 - LCRIM2301 - [Entretien psychologique et social](#)
- LCRIM2503** "[Perspectives foucaaldiennes en criminologie](#)" a comme prérequis LCRIM2101 ET LCRIM2105
- LCRIM2101 - [Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques](#)
 - LCRIM2105 - [Sociologie de l'administration de la justice pénale](#)
- LCRIM2504** "[Perspectives marxistes en criminologie](#)" a comme prérequis LCRIM2111 ET LCRIM2104 ET LCRIM2105 ET LCRIM2106
- LCRIM2111 - [Méthodologie quantitative en criminologie et exercices pratiques](#)
 - LCRIM2104 - [Sociologie de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance et exercices pratiques](#)
 - LCRIM2105 - [Sociologie de l'administration de la justice pénale](#)
 - LCRIM2106 - [Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social](#)
- LCRIM2505** "[Recherches en politique criminelle](#)" a comme prérequis LCRIM2101 ET LCRIM2105 ET LCRIM2106 ET LCRIM2110
- LCRIM2101 - [Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques](#)
 - LCRIM2105 - [Sociologie de l'administration de la justice pénale](#)
 - LCRIM2106 - [Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social](#)
 - LCRIM2110 - [Droit de la fonction de police](#)
- LCRIM2506** "[Recherches en psychopathologie et criminologie](#)" a comme prérequis LECRI1508 ET LCRIM2101 ET LCRIM2301 ET LCRIM2103 ET LCRIM2108
- LECRI1508 - [Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique](#)
 - LCRIM2101 - [Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques](#)
 - LCRIM2301 - [Entretien psychologique et social](#)
 - LCRIM2103 - [Criminologie psychologique et exercices pratiques](#)
 - LCRIM2108 - [Criminologie et psychiatrie et exercices pratiques](#)
- LNEER2423** "[Nederlands - Interactieve communicatie voor studenten in de criminologie - Intermediair niveau](#)" a comme prérequis LNEER1823
- LNEER1823 - [Nederlands - Begrip van juridisch gerichte teksten - Intermediair niveau](#)
- LNEER2623** "[Séminaire d'insertion professionnelle en néerlandais pour les criminologues - Niveau intermédiaire/avancé](#)" a comme prérequis LNEER2423
- LNEER2423 - [Nederlands - Interactieve communicatie voor studenten in de criminologie - Intermediair niveau](#)

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

CRIM2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

Il faut apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

La preuve de niveau B1 peut être apportée par :

- l'attestation de suivi de cours de langue de niveau requis dans le parcours académique antérieur de l'étudiant, attesté officiellement (diplôme et relevés de notes) ;
- une attestation officielle ou un certificat international reconnu par le jury d'admission : DELF-DALF / TCF / TEF.

Le diplôme doit être délivré par une institution académique reconnue par l'UNESCO ou reconnue par l'AUF (voir <https://www.whed.net/home.php> et https://www.auf.org/les_membres/nos-membres).

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Tout bachelier UCLouvain	Avec la Mineure en criminologie	Accès direct	
Tout bachelier UCLouvain	Sans la Mineure en criminologie	Accès moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 15 crédits.
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Tout bachelier		Accès moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 15 crédits.
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Bachelor of Science in de criminologische wetenschappen		Accès direct	
Autre bachelier		Accès moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 15 crédits.
Bacheliers étrangers			

Tout détenteur d'un diplôme de premier cycle universitaire (180 crédits ECTS)

Accès sur dossier

Sous réserve d'acceptation du dossier (cfr accès personnalisé).

[Enseignements supplémentaires](#) à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 60 crédits.

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Les bacheliers non universitaires qui ont accès au master en criminologie devront ajouter à leur programme de master des [enseignements supplémentaires](#) qui pourront atteindre maximum 60 crédits.

Diplômes	Accès	Remarques
BA - assistant(e) en psychologie - crédits supplémentaires entre 15 et 30	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court
BA - assistant(e) social(e) - crédits supplémentaires entre 15 et 30		
BA - conseiller(ère) social(e) - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA - éducateur(trice) spécialisé(e) en accompagnement psycho-éducatif - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA de spécialisation en santé communautaire - crédits supplémentaires entre 30 et 45		
BA de spécialisation en santé mentale et psychiatrie - crédits supplémentaires entre 30 et 45		
BA en communication - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA en droit - crédits supplémentaires entre 15 et 30		
BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA en éducation spécialisée en accompagnement psycho-éducatif - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA en gestion des ressources humaines - crédits supplémentaires entre 30 et 60		
BA en sciences administratives et gestion publique - crédits supplémentaires entre 15 et 30		
BA en soins infirmiers - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA en soins infirmiers pour titulaires d'un brevet d'infirmier hospitalier - crédits supplémentaires entre 45 et 60		
BA: infirmier responsable de soins généraux - crédits supplémentaires entre 45 et 60		

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Tout titulaire d'une licence ou d'un diplôme d'ingénieur		Accès moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 15 crédits.
Tout titulaire d'une licence ou d'un diplôme d'ingénieur étranger		Accès sur dossier	Sous réserve d'acceptation du dossier (cfr accès personnalisé). Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 60 crédits.
Masters			
Tout titulaire d'un Master UCLouvain	Avec la Mineure en criminologie dans son programme de bachelier.	Accès direct	

Tout titulaire d'un Master belge	Accès moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 15 crédits.
Tout titulaire d'un Master étranger	Accès sur dossier	Sous réserve d'acceptation du dossier (cfr accès personnalisé). Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 60 crédits.

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Accès moyennant un complément de formation à déterminer (max 60 crédits)

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les adultes souhaitant valoriser leur expérience professionnelle ou leurs acquis personnels dans le domaine de la criminologie (maisons de justice, police, prisons, prévention de la délinquance...) introduiront une demande d'admission auprès de la Commission d'admission de l'Ecole de criminologie, en soumettant un dossier VAE.

Les candidats doivent pouvoir justifier d'au moins 5 années utiles d'expérience personnelle et/ou professionnelle, en ce compris les années d'études supérieures réussies. Pour de plus amples informations, consultez le site <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/vae.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/vae.html>)

Ils pourront accéder au master en criminologie moyennant l'ajout d'enseignements supplémentaires déterminés en fonction du parcours antérieur (maximum 60 crédits). Pour de plus amples informations, consultez le site <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/mon-programme-de-cours.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/mon-programme-de-cours.html>)

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Les titulaires d'un master en criminologie à finalité spécialisée ont un accès direct au programme de master en criminologie à finalité approfondie.

Les titulaires d'un master en criminologie à finalité approfondie ont un accès direct au programme de master en criminologie à finalité spécialisée.

Admission des étudiants titulaires d'un diplôme non belge

1. Conditions de recevabilité d'une demande d'admission au Master en criminologie

Le dossier d'admission des étudiants ayant réussi une formation de premier cycle universitaire (minimum 3 ans) **en Europe** ne sera examiné par la commission d'admission de l'Ecole de criminologie que si l'étudiant a obtenu au moins 60% (ou 12/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies.

Le dossier d'admission des étudiants ayant réussi une formation de premier cycle universitaire (minimum 3 ans) **hors Europe** ne sera examiné par la commission d'admission de l'Ecole de criminologie que si l'étudiant a obtenu au moins 65% (ou 13/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies.

Ce critère de recevabilité est appliqué strictement.

2. Critères d'admissibilité

Niveau académique du candidat

Il n'y a pas de règle universelle à cause de la très grande diversité des parcours et des institutions d'origine. De façon générale, néanmoins, des cas de refus typiques sont des parcours d'étudiants significativement plus longs que la norme en premier ou deuxième cycles. Sont également typiquement refusés des profils présentant des insuffisances marquées dans des matières fondamentales pour le master en criminologie tels que le droit pénal, la sociologie, la psychologie clinique, la méthodologie.

Le jury décide de l'admissibilité des candidats sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et/ou des matières vues dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Le jury d'admission détermine l'admissibilité sur la base du dossier et, s'il le juge nécessaire, d'un entretien individuel.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

- Les adultes souhaitant valoriser leur expérience professionnelle ou leurs acquis personnels dans le domaine de la criminologie sont invités à consulter le site <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/vae.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/vae.html>)
- Les candidats de nationalité étrangère introduiront leur demande d'admission selon la procédure décrite à l'adresse : <http://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions>
- L'inscription en tant qu'élève libre est décrite sur le site <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/eleve-libre.html>

PÉDAGOGIE

L'équipe d'enseignants est composée à la fois de chercheurs actifs et engagés dans leur domaine et de professionnels de terrain diversifiés, choisis au départ de leur expérience et de leur expertise dans le champ criminologique.

Premier bloc annuel du Master

- Formation pluridisciplinaire sociologique, psychologique, juridique ;
- Approche combinant l'exploration théorique et l'ouverture à la pratique de terrain ;
- Initiation, dès la première année, à la construction du mémoire de fin d'études ;
- Attention portée à l'acquisition de compétences méthodologiques ;
- Recours à une diversité de méthodes d'enseignement (cours magistraux, séminaires, travaux dirigés, cours à pédagogie active, usage actif de Moodle, etc.) ;
- Accent porté à l'apprentissage impliquant la participation active des étudiants, dans le cadre de séminaires ou de travaux dirigés ;
- Apprentissage des langues en relation directe avec la discipline, à l'aide de méthodes de pédagogie active.

Second bloc annuel du Master

- Poursuite et approfondissement de l'approche pluridisciplinaire envisagée dès le premier bloc annuel du master ;
- Multiplicité des méthodes d'enseignement et des supports de cours (rencontre avec des professionnels, supports audio-visuels, études de cas, cours-débats...) ;
- Ouverture directe à la pratique professionnelle grâce à un stage de 300 heures ;
- Ouverture internationale grâce à un partenariat d'échange en Europe et vers l'Amérique du nord ;
- Apprentissage des langues orienté vers l'insertion professionnelle.

Dans la finalité spécialisée : le développement des compétences d'analyse est opéré en lien avec diverses conceptions de l'intervention dans le champ de la criminologie.

Dans la finalité approfondie : l'approfondissement des perspectives théoriques majeures prépare à l'insertion professionnelle dans divers domaines d'expertise (politiques publiques, administration de la justice pénale...).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Chaque unité d'enseignement du programme comporte un examen oral ou écrit, éventuellement complété par une activité écrite, intervenant dans l'évaluation.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

Le stage implique la rédaction d'un rapport de stage faisant l'objet d'une évaluation.

Le travail de mémoire implique la rédaction d'un texte faisant l'objet d'une défense orale devant un jury.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

L'Ecole de criminologie a mis en place plusieurs projets pour permettre à ses étudiants et enseignants de s'ouvrir à l'international.

Elle offre un programme d'échanges Erasmus et Mercator à ses étudiants et reçoit également chaque année des étudiants en échange au départ d'autres universités partenaires.

Outre la découverte d'un autre environnement de vie et d'études, ces échanges multiples permettent aux étudiants entrants et partants d'acquérir des compétences linguistiques, de s'initier aux réalités sociales et institutionnelles locales dans le champ de la criminologie, d'approcher et d'approfondir des perspectives théoriques spécifiques aux écoles de pensée développées dans les divers pays et institutions partenaires.

Echanges Erasmus - Mercator

Au cours du second quadrimestre de la dernière année du master en criminologie, les étudiants ont l'opportunité de participer à divers échanges internationaux avec d'autres institutions universitaires :

Erasmus (Europe) :

- Espagne (Valencia - Salamanca - Sevilla),
- France (Poitiers),
- Hongrie (Budapest).

Mercator (Amérique du Nord) :

- Canada (Université d'Ottawa),
- Canada (Université de Montréal).

Les étudiants ont dès lors la possibilité d'envisager un programme mixte entre l'UCLouvain et l'Université partenaire : l'étudiant suit une partie de sa finalité (approfondie ou spécialisée) à l'UCLouvain au premier quadrimestre et achève sa finalité à l'étranger avec une série de cours choisis dans le cadre d'un programme élaboré et validé en partenariat avec l'université d'accueil.

Invitation d'enseignants étrangers

L'Ecole de criminologie accueille chaque année des enseignants étrangers qui interviennent quelques heures dans certains cours du master en criminologie. Ils partagent avec les étudiants de l'UCLouvain leur expertise et un éclairage international.

Codiplomation

Depuis la rentrée 2017-2018, l'UCLouvain organise une [codiplomation](#) du master en criminologie à finalité approfondie avec l'université d'Ottawa.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

- [Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(sociologie, sciences politiques, anthropologie\)](#)

Plusieurs **certificats** sont accessibles aux détenteurs d'un diplôme de master en criminologie :

- [Approche multidisciplinaire de l'abus sexuel](#)
- [Approche interdisciplinaire des droits de l'enfant](#)
- [Gestion des politiques de sécurité urbaine](https://uclouvain.be/fr/etudier/iufc/gestion-des-politiques-de-securite-urbaine.html) (https://uclouvain.be/fr/etudier/iufc/gestion-des-politiques-de-securite-urbaine.html)
- [Formation générale et interdisciplinaire à la médiation](#)
- [Médiation familiale - spécialisation](#)
- [Médiation locale, pénale et scolaire et en soins de santé - spécialisation](#)

>> liste complète des offres en formation continue : <https://uclouvain.be/fr/catalogue-formations/catalogue-formations-fc-2021.html> (https://uclouvain.be/fr/catalogue-formations/catalogue-formations-fc-2021.html)

Formation doctorale accessible : [Ecole doctorale en criminologie](https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/doctorat-en-criminologie.html) (https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/doctorat-en-criminologie.html)

Par ailleurs, **des masters UCLouvain (généralement 60) sont largement accessibles aux diplômés masters UCLouvain**. Par exemple :

- le [Master \[120\] en sciences et gestion de l'environnement](#) et le Titre inconnu:envi2m1 (accès direct moyennant compléments éventuels),
- les différents masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier): voir [dans cette liste](#).
- le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/DRT/ECRI

Ecole de criminologie ([ECRI](#))

Faculté de droit et de criminologie ([DRT](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

ECRI

Place Montesquieu 2 - bte L2.07.01

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 88 53](tel:+322778853)

<http://www.uclouvain.be/criminologie>

Site web

Responsable académique du programme: Fabienne Brion

Jury

- Bertrand Renard
- Charlène Crahay

Personne(s) de contact

- Magali Prévot
- Sylvie Mallentjer